

Compte rendu de l'Assemblée Générale du COMITE DEPARTEMENTAL des SOCIETES CREUSOISES de TIR à ST SULPICE LE GUERETOIS le 2 novembre 2024 à 9 heures 30

Sur convocation du Président, le Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir s'est réuni le 2 novembre 2024 à Saint Sulpice le Guérétois.

I. Vérification du quorum

Etaient présents les présidents ou représentants des sociétés de :

AUBUSSON (Mme P. LEPECULIER), AUZANCES (M. A. BOIN), BOURGANEUF (M. R. VERVEY), GUERET (M C. BAILLY), VIERSAT (M. J. BODELIN).

Assistaient à la réunion : Mme D. BAILLY, M. J. BARLET contrôleurs aux comptes ; M. D. BOURRIQUET secrétaire ; M. P. DUVIEL président ; M. J. GALLAND trésorier adjoint ; M. J-L. GAYAUDON RCD ; M. Y. LE BELLEC trésorier ; Mme C. BODELIN, M N. BOUERY, M J. DARFEUILLE, M A. INJALRAC, M R. LEPECULIER invités.

Excusés M. J-L. CHEVREUIL, M. J-L. DUMONTEIL, Mme V. SIMONET présidente conseil départemental et MM. D. TERRIEN, N. OLLIER et G. GENOUX (représentants DSDEN).

Après avoir remercié les personnes présentes, le quorum étant atteint, le président déclarait la séance ouverte, l'assemblée pouvant valablement délibérer. Il rappelle l'ordre du jour suivant.

I.	Vérification du quorum	1
II.	Approbation du PV de l'AG 2023	1
III.	Rapport moral du Président	1
IV.	Rapport financier du Trésorier	2
V.	Compte rendu de la saison sportive	3
VI.	Rapport de la commission d'arbitrage	7
VII.	Election du nouveau Comité Directeur	8
VIII.	Orientations pour la saison 2024-2025	9
IX.	Budget prévisionnel 2024-2025	9
X.	Cotisation 2025-2026	10
XI.	Questions diverses	10

II. Approbation du PV de l'AG 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de l'AG 2023 est approuvé à l'unanimité

III. Rapport moral du Président

Présenté par Patrice DUVIEL Président

Chères Présidente, Présidents, membres du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir et invités, je vous remercie de votre présence pour cette Assemblée Générale ordinaire portant sur la saison 2024/2025.

J'ai le plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour faire le bilan de la saison passée, la deuxième pour moi en tant que président et préparer la saison à venir. Ce sera aussi l'occasion, comme à chaque début d'olympiade d'élire un nouveau comité directeur et un président pour les 4 ans à venir.

Concernant le bilan de la saison passée, notre progression est encore notable cette année avec 516 licenciés au 31/08/2024 contre 494 l'année précédente. Cette année, c'est la Carabine Viersatoise qui a connu la meilleure augmentation en passant de 48 à 56 licenciés soit une hausse de près de 17%. Toutefois, le pourcentage de femmes et de jeunes demeure faible, à 14% et 7% respectivement (contre 16% et 8% l'an dernier). Cette distribution est toujours inégale, avec près de 78% des jeunes affiliés au club de Guéret. Ces observations valident nos initiatives en faveur de ces publics mais pose question sur les résultats obtenus.

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

Côté subvention, nous avons repris les actions subventionnées l'an dernier, à savoir :

- Formation des bénévoles encadrants : Frais d'inscription aux BF, formation d'arbitres et indemnités forfaitaires d'arbitrage.
- Aide directe à l'activité sportive : Aide aux participants aux Championnats de France Ecole de Tir et prise en charge inscriptions départementaux et régionaux Ecole de Tir.
- Stage perfectionnement jeunes et adultes : Stage perfectionnement Ecole de Tir et Adultes

Un seul dossier a été refusé (FDVA2) car j'avais indiqué plusieurs actions alors qu'il n'en fallait qu'une seule, il faudra peut-être trouver un moyen de faire contrôler les dossiers avant de les envoyer plutôt que de se retrouver à nouveau débouter.

Il reste quelques actions à mener d'ici au 3 décembre 2024 pour permettre de justifier les subventions que nous avons eu, nous pourrions, dans ce cas, réitérer des demandes la saison prochaine. Comme évoqué à plusieurs reprises, ces dossiers ne sont pas simples à faire et nécessite de mener des actions de développement du Tir Sportif en adéquation avec les politiques des institutions, aussi n'hésitez pas à proposer des idées ou votre aide pour la rédaction de ces dossiers.

Un petit point sur la trésorerie, je remercie tout particulièrement Yves Le Bellec et Jean Galland pour le temps passer, encore cette année, à essayer de régler les difficultés avec notre précédente banque. Il reste, encore à clôturer ce compte mais, en effet, nous avons enfin pu trouver une banque qui semble nous rendre le peu de services dont nous ayons besoins. Notre compte courant est donc maintenant domicilié au Crédit Mutuel, qui nous fait la gratuité des frais de services et nous permet d'accéder aux services en ligne dont nous avons besoin pour gérer les comptes du Comité.

Comme évoqué précédemment, vous, ou vos prédécesseurs, m'avez confié la présidence de ce Comité il y a deux ans maintenant. N'ayant pas le temps souhaité à y accorder, je fais de mon mieux et j'ai le plaisir de pouvoir m'appuyer sur une équipe compétente et autonome qui nous permet de mener un certain nombre d'actions dont nous pouvons être fières collectivement étant donné notre faible nombre de licenciés par rapport à d'autres Comités. Je vous remercie tous pour votre participation au développement du tir en Creuse.

Cette année, au-delà de l'organisation des compétitions départementales dont nous avons la charge, nous avons pu organiser trois stages :

- Stage Pistolet Ecole de Tir le 13/01/2024
- Stage Carabine Ecole de Tir le 13/01/2024
- Stage Pistolet 25m le 08/06/2024 (en remplacement du stage TAR annulé faute de participants)

Cette année étant électorale, ce sont très certainement de nouvelles têtes et de nouveaux bras qui vont se lier aux anciens pour mener ces actions, voir de nouvelles et continuer de faire progresser notre pratique du tir.

Je vous remercie de votre attention.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ce rapport est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

IV. Rapport financier du Trésorier

Présenté par Yves LE BELLEC

Le compte de résultat global fait apparaître un **solde positif de 1 178,96 €**.

Le total des **produits** (recettes) d'élève à **6 070,35€** répartis de la manière suivante :

- 2 060,00€ de cotisations des clubs
- 1 800,00€ de subventions ANS 2024
- 1 500,00€ de subventions ANS 2023 reçues après la clôture de l'exercice
- 500,00 de subventions du Conseil Départemental
- 150,35€ d'Intérêts sur Livret A
- 60,00€ de frais d'inscription adultes pour le stage Pistolet 25m

Le total des **charges** (dépenses) s'élève à **4 891,39€** répartis de la manière suivante :

- 1 210,00€ de frais de promotion jeunes 2023 (inscriptions et frais compétitions Ecole de Tir) reçues après la clôture de l'exercice
- 1 276,00€ de frais de promotion jeunes (inscriptions et frais compétitions Ecole de Tir)
- 1 047,00€ de frais d'arbitrage
- 816,95€ de frais d'entraînement (organisation d'un stage pistolet et carabine Ecole de Tir)
- 541,44€ de frais de fonctionnement (Cotisation CDOS, BasiCompta et Repas AG)

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

RESULTAT EXERCICE SAISON 2023 / 2024

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	70,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	260,00 €
Achats d'études et de prestations de services	70,00 €	Prestation de services	60,00 €
62 - Autres services extérieurs	3 444,44 €	Produits des activités annexes	200,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 247,00 €	74- Subventions d'exploitation	3 800,00 €
Déplacements, missions	2 136,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	3 300,00 €
Frais postaux et de télécommunications	46,44 €	Département(s):	500,00 €
Services bancaires, autres	15,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 060,00 €
65- Autres charges de gestion courante	1 576,95 €	Dont cotisations	2 060,00 €
		76 - Produits financiers	150,35 €
TOTAL DES CHARGES	5 091,39 €	TOTAL DES PRODUITS	6 270,35 €
Résultat : 1 178,96 €			

RAPPORT des VERIFICATEURS aux COMPTES EXERCICE 2023 - 2024

Les vérificateurs aux comptes Danièle BAILLY et Jérôme BARLET ont procédé à la vérification de la trésorerie.

Les vérifications ont porté sur les éléments suivants :

- Comptes financiers
- Comptes de résultat.

Les rapprochements effectués, les justificatifs présentés et les explications fournies ont permis aux vérificateurs de constater leur parfaite tenue et leur complète concordance.

En conséquence, les vérificateurs aux comptes proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés par le trésorier, Yves LE BELLEC, et de lui donner quitus pour sa gestion de l'exercice financier 2023-2024.

Les vérificateurs aux comptes :

Danièle BAILLY

Jérôme BARLET

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ce rapport est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité

S'agissant d'une année électorale, l'élection des contrôleurs aux comptes se fera après l'élection du Comité Directeur afin de s'assurer que les contrôleurs ne fassent pas partie du Comité Directeur.

V. Compte rendu de la saison sportive

Présenté par Jean-Louis GAYAUDON

Participation :

Le département comptait 516 licenciés durant la saison 2023-2024 (491 pour la saison 2022-2023). 108 de ces licenciés ont participé à au moins 1 compétition soit 21% ; pour la ligue ce chiffre s'établit à 9%.

Parmi ces licenciés :

- 108 ont participé aux départementaux pour 291 tirs
- 71 ont participé aux régionaux pour 185 tirs
- 28 participants aux divers championnats de France pour 48 tirs
 - Bourganeuf 1 tireur
 - Auzances 1 tireurs
 - Aubusson 9 tireurs
 - Guéret 19 tireurs
- Les différents championnats de France ne nous ont pas permis de remporter cette année de médailles.
- CDFC 10m régionaux : seul le club de Guéret était représenté dans les 4 épreuves
- CDFC France 25m L'équipe de Guéret termine à la 7^{ème} place de la 2^{ème} division.

Coupes d'Europe 25m Percussion Centrale et Pistolet Standard

- Patrice DUVIEL a brillamment représenté le département lors de ses déplacements : Slovénie, Allemagne, Estonie, Suède, et Suisse.

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

Organisation :

Les clubs d'Aubusson, Bourganeuf et de Guéret ont été sollicités pour organiser les diverses compétitions départementales :

- **Aubusson** pour le RIMFIRE
- **Bourganeuf** pour les Armes anciennes, le TAR et les Silhouettes Métalliques
- **Guéret** pour le 10 mètres, les Ecoles de Tir, le 25-50 mètres et le championnat des Clubs

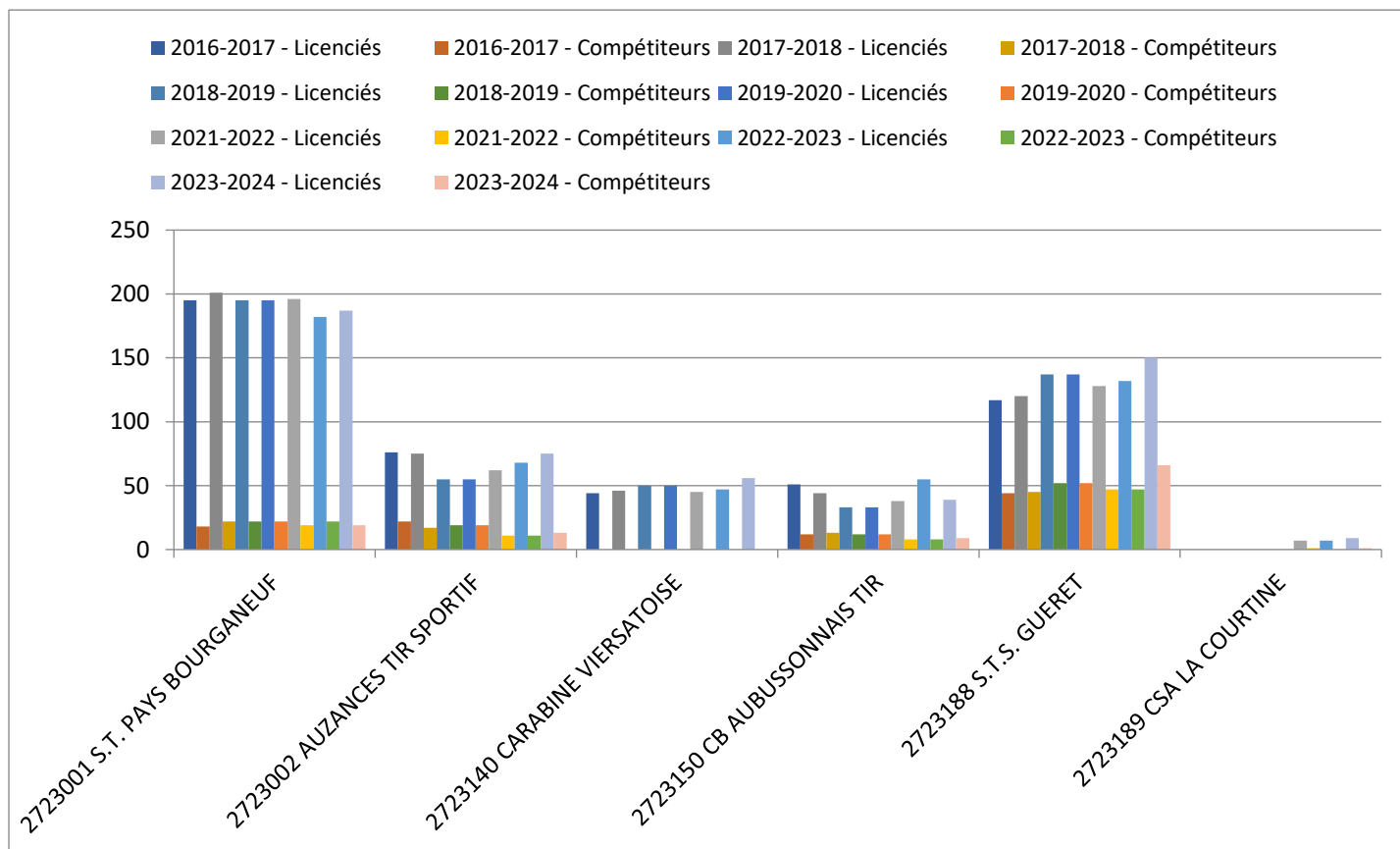
Calendrier saison 2024-2025 :

Le calendrier a été établi lors du Comité Directeur de la Ligue, le 14 sept 2024 (Voir annexe)

Comparatif années précédentes :

Comparatif Licenciés / Compétiteurs

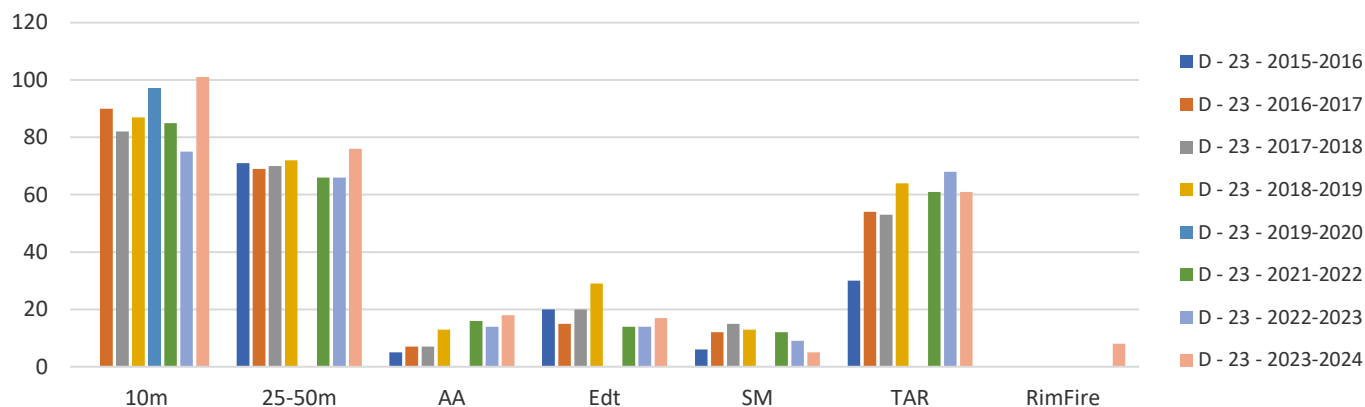
	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
Club	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp
S.T. P.B.	195	18	201	22	195	22	195	22	196	19	182	22	187	19
A.T.S.	76	22	75	17	55	19	55	19	62	11	68	11	75	13
L.C.V.	44	0	46	0	50	0	50	0	45	0	47	0	56	0
CBAT	51	12	44	13	33	12	33	12	38	8	55	8	39	9
S.T.S.G.	117	44	120	45	137	52	137	52	128	47	132	47	150	66
CSA LC									7	1	7	0	9	1
Total général	483	96	486	97	470	105	470	105	476	86	491	88	516	108



Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

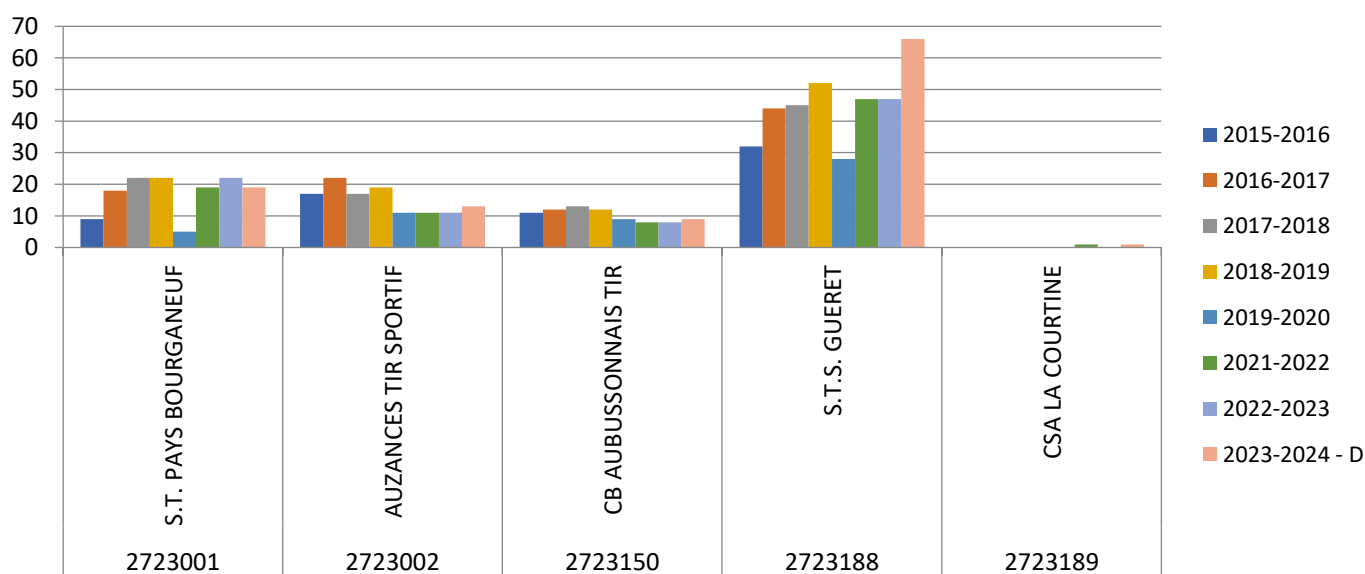
Nombre de tirs par épreuve

Compet	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024
10m		90	82	87	97	85	75	101
25-50m	71	69	70	72		66	66	76
AA	5	7	7	13		16	14	18
Edt	20	15	20	29		14	14	17
SM	6	12	15	13		12	9	5
TAR	30	54	53	64		61	68	61
RimFire								8
Total général	132	247	247	278	97	254	246	286



Nombre de compétiteurs par clubs

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024
S.T. PAYS BOURGANEUF	9	18	22	22	5	19	22	19
AUZANCES TIR SPORTIF	17	22	17	19	11	11	11	13
CB AUBUSSONNAIS TIR	11	12	13	12	9	8	8	9
S.T.S. GUERET	32	44	45	52	28	47	47	66
CSA LA COURTINE						1		1
Total général	69	96	97	105	53	86	88	108



Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

Le Haut Niveau année 2024 :

Athlètes (67 sportifs en catégorie collectifs nationaux niveau France)

- Sportifs de haut niveau (catégories élite, senior, relève et reconversion)
- Sportifs de collectifs nationaux
- Sportifs espoirs

Département :

23 Creuse

Catégorie :

- ☒ Elite
- ☒ Sénior
- ☒ Relève (anciennement Jeune)
- ☒ Reconversion
- ☒ Espoir
- ☒ Collectifs nationaux (anciennement Partenaires)

Lancer la recherche

Effacer vos sélections

1 sportif trouvé

↑Nom	↑Nom d'usage	↑Prénom	Fédération	Catégorie	Date de fin de droits
DUVIEL	DUVIEL	Patrice	TIR	Collectifs nationaux	31/12/2024

Arbitres

Nom	Prénom	Sexe	Naissance	Fédération	Discipline	Catégorie	Début	Fin
AVIGNON	Anne	F	1973	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
BAILLY	Christian	H	1956	TIR	Carabine	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
BLAISING	Jean Marc	H	1950	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
BOURDERIOUX	Blandine	F	1973	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
BRIEZ	Ghislaine	F	1950	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
CHAQUIN	Philippe	H	1968	TIR	Carabine	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
DELATTRE	Claire	F	1985	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
DESAUGERE	Jean-François	H	1952	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
DESFranCOIS	Christophe	H	1970	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
ESTALELLA	Roberto	H	1964	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
GAYAUDON	Jean-Louis	H	1960	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
HUNZINGER	Christian	H	1956	TIR	Carabine	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
LADUCHE	Marie	F	2000	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
LE GENTIL	Guy	H	1957	TIR	Carabine	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
LEHU	Juanito	H	1960	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
MICHEL	Jean-Yves	H	1966	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
MINKO	Anton	H	1974	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
OÏ	Jean-Philippe	H	1960	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024
SPROCQ	Serge	H	1953	TIR	Pistolet	AJSHN	01/01/2024	31/12/2024

ISIS Web :

Une démonstration du nouvel outil de gestion des compétitions ISIS Web a été fait en séance avec, notamment, la présentation du système d'inscription aux compétitions.

VI. Rapport de la commission d'arbitrage

Présenté par Christian BAILLY responsable d'arbitrage départemental et régional.

La plupart des arbitres Creusois ont participé aux compétitions départementales, régionales.

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur compétence, de leur dévouement et de leur disponibilité pour me seconder car souvent c'est au détriment de leur pratique de ce sport.

Yves LE BELLEC a passé l'examen d'Arbitre National Armes Anciennes lors du Championnat de France où il a été brillamment reçu et a arbitré ensuite.

La Fédération Française de Tir a organisé la réunion annuelle des responsables régionaux d'arbitrage le 12 octobre 2024 au CNTS de Châteauroux.

D'autre part, Danièle BAILLY, Yannick FASCIAUX, Emmanuel SANTINON et moi-même avons encadré la Limousine à Guéret le 29 juin 2024.

En plus des compétitions régionales, plusieurs arbitres ont participé aux championnats de France, championnats d'Europe, championnats du Monde, Coupe du Monde, jeux olympiques et paralympiques.

Voir le tableau ci-après :

COMPETITION	DATE	ARBITRES
Championnat du Monde Para-Tir à Lima (PEROU)	18 au 30/09/2023	BAILLY Christian
Coupe du Monde Para-tir à Al Aïn (Emirats Arabes Unis)	4 au 17/12/2023	BAILLY Christian BAILLY Danièle GAYAUDON Jean-Louis
Championnat de France 10/18M à TARBES	11 au 18/02/2024	BAILLY Danièle BAILLY Christian SANTINON Emmanuel
Championnat d'Europe 10M GYOR (HONGRIE)	23/02 au 03/03/2024	BAILLY Christian
CDFC 10M Haguenau (ALSACE)	15 au 17/03/2024	BAILLY Christian
Test Event pour JO au CNTS	7 au 14/04/2024	BAILLY Christian BAILLY Danièle GAYAUDON Jean-Louis
Championnat de France Ecole de Tir Châlons en Champagne	9 au 12/05/2024	BAILLY Christian BAILLY Danièle MARAIS-BOCCADAMO Noah
Championnat de France Armes Anciennes Volmerange les Mines	16 au 19/05/2024	LE BELLEC Yves
Championnat d'Europe à Osijek (CROATIE)	25/05 au 05/06/2024	BAILLY Christian
Championnat de France 25/50M à MOULINS	3 au 10/07/2024	BAILLY Danièle BAILLY Christian MARAIS-BOCCADAMO Noah SANTINON Emmanuel
Jeux Olympiques au CNTS	19/07 au 06/08/2024	BAILLY Christian BAILLY Danièle DARFEUILLE Jérémie GAYAUDON Jean-Louis
Jeux Paralympiques au CNTS	20/08 au 06/09/2024	BAILLY Christian BAILLY Danièle DARFEUILLE Jérémie GAYAUDON Jean-Louis

On peut ainsi voir que le corps arbitral du département est bien représenté au niveau des compétitions nationales et que tous les participants que je viens de citer ont bien travaillé au vu des félicitations que j'ai reçues lors de ces différents championnats.

La saison 2024-2025 vient de commencer et sera encore bien remplie avec les championnats d'Europe 10/25/50/300M où plusieurs arbitres du département vont arbitrer.

Je rappelle que les arbitres qui n'ont pas eu de recyclage depuis plus de quatre ans ne sont pas habilités à arbitrer les compétitions de la gestion sportive.

Tous les règlements en vigueur sont disponibles sur le site internet de la FFTIR.

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2024

Je termine en remerciant tous ceux qui ont participé à toutes ces compétitions qui se sont déroulées sans réclamation grâce à leur dévouement et leurs compétences.

TABLEAU DES ARBITRES CREUSOIS

NOM	ISSF CIBLES	IAU	MLAIC	IMSSU	PARA-TIR	TAR	BENCH REST	TSV
BAILLY C	INTERNATIONAL A	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	INTERNATIONAL	REGIONAL		
BAILLY D	NATIONAL	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	NATIONAL			
BARLET J	REGIONAL							
BOURRIQUET D	REGIONAL					REGIONAL		
BOYER J								NATIONAL
BROUDISSOUX F	DEPARTEMENTAL	REGIONAL				REGIONAL		
DARFEUILLE J	NATIONAL				REGIONAL			
DUVIEL P	NATIONAL							
FASCIAUX Y	DEPARTEMENTAL					REGIONAL		
FAVARD S								NATIONAL
GALLAND J	REGIONAL	REGIONAL				REGIONAL		
GAYAUDON JL	INTERNATIONAL A	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	INTERNATIONAL	REGIONAL		
GOUMY J	DEPARTEMENTAL							
JACQUIER G	REGIONAL	REGIONAL				REGIONAL	REGIONAL	
LAFARGE R	DEPARTEMENTAL							
LE BELLEC Y	REGIONAL		NATIONAL			REGIONAL		
MARAIS-BOCCADAMO N	JEUNE							
ROEHRIG T	DEPARTEMENTAL							
SANTINON E	DEPARTEMENTAL							
VERVEY M	REGIONAL							
VERVEY R	REGIONAL		REGIONAL	REGIONAL		NATIONAL		
TOTAL 21	19	6	5	4	4	9	1	2

VII. Election du nouveau Comité Directeur

Des bulletins de vote comportant 10 noms ont été distribués au présidents ou représentants de club (un bulletin par voix). Mme Danièle BAILLY et M. Jérôme BARLET sont nommés scrutateurs. Le président sortant appelle l'assemblée à procéder au vote. 17 bulletins sont exprimés pour 17 voix représentées dans l'assemblée.

A l'issu du dépouillement sont élus :

- BAILLY Christian 17 voix
- BOUERY Nicolas 17 voix
- BOURRIQUET Denis 17 voix
- DARFEUILLE Jérémie 17 voix
- DUVIEL Patrice 17 voix
- INJALAC André 17 voix
- LEPECULIER Paola 17 voix
- LEPECULIER Régis 17 voix

Après s'être concerté, le nouveau comité directeur propose à l'assemblée la candidature de Patrice DUVIEL au poste de Président. Patrice DUVIEL est élu Président à l'unanimité.

Après s'être concerté à nouveau, le comité directeur décide de s'organiser de la façon suivante :

- DUVIEL Patrice : Président
- BAILLY Christian : Vice-Président et Responsable Départemental d'Arbitrage
- INJALAC André : Vice-Président
- BOURRIQUET Denis : Secrétaire Général
- BOUERY Nicolas : Secrétaire Adjoint et Responsable Entraînement Départemental
- LEPECULIER Paola : Trésorier Général
- LEPECULIER Régis : Trésorier Adjoint et Responsable Formation Départemental (à valider par la ligue)
- DARFEUILLE Jérémie : Responsable Compétitions Départemental

La fonction de Responsable Compétition Départemental sera quant à elle assurée par Jean-Louis GAYAUDON.

Danièle BAILLY et Jérôme BARLET étant les seuls candidats au poste de contrôleurs aux comptes pour la saison à venir, le comité directeur propose leurs candidatures à l'assemblée. L'assemblée valide leurs candidatures à l'unanimité.

VIII. Orientations pour la saison 2024-2025

Présenté par Patrice DUVIEL

Tout d'abord, merci de m'accorder à nouveau votre confiance, je tâcherai de faire de mon mieux pour rendre service au tir creusois. Je suis heureux de voir de nouvelles têtes rejoindre nos rangs et je vous demanderai de bien vouloir les accueillir du mieux possible.

Cette année, sans compter les reports de 2023, nous avons pu obtenir 2300€ de subventions pour environ 3700€ de dépenses (hors quelques centaines d'euros restant à dépenser pour justifier les subventions 2024), soit plus de la moitié de notre budget de fonctionnement alors que nous n'avons pas obtenu le FDVA2. Les actions que nous menons à destination des jeunes, des cadres, des compétiteurs et des arbitres semblent donc cohérentes avec les mesures subventionnables par les différentes instances.

Je propose donc de poursuivre les actions menées la saison dernière, c'est-à-dire :

- Continuer d'assurer la gestion des compétitions ;
- Aider les clubs à développer leurs écoles de tir via l'organisation de stages ;
- Accompagner les compétiteurs avec au moins un stage pour jeunes et adultes ;
- Aider les jeunes compétiteurs participants aux championnats de France ;
- Participer à la formation des futurs cadres, formateurs, arbitres ;
- Promouvoir le tir avec le matériel laser et en continuant de financer les actions menées par les clubs (flyers, goodies, affiches, ...).

Comme déjà proposé l'an dernier, il me semble que cela fait quelques années que nous n'avons pas investi dans du petit matériel. Si nécessaire pour l'arbitrage, pour équiper en ordinateur ou imprimante le bureau, ou pour autre chose, merci de me le faire savoir, nous verrons en fonction de notre budget ce qu'il est possible de faire.

J'en profite pour signaler, qu'en ce début de saison, j'ai inscrit le comité dans un dispositif d'aide aux associations de Microsoft qui nous permet d'accéder à des licences (Windows, Office 365, ...) et des produits Cloud (OneDrive 1To/utilisateur, Teams) gratuitement, ces produits sont donc à votre disposition si vous le souhaitez.

Concernant la fête du tir, cette année encore, elle n'a pas eu lieu, si vous avez des propositions pour relancer cet événement sous une forme ou une autre, je suis à votre écoute et le Comité Départemental pourra, comme proposé déjà l'an dernier, participer aux frais d'organisation en plus de l'aide déjà proposée par la ligue.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ces orientations sont soumises à l'assemblée et adoptées à l'unanimité

IX. Budget prévisionnel 2024-2025

Présenté par Patrice DUVIEL

Afin de centraliser les aides du comité départemental et les conditions d'attribution je vous ai mis un récapitulatif en annexe.

Le budget a été élaboré en tenant compte d'une cotisation fixée à 4 euros.

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	1 360,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	50,00 €
Achats d'études et de prestations de services	60,00 €	Prestation de services	50,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 300,00 €	74 - Subventions d'exploitation	4 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	4 540,00 €	Etat (ANS, ARS, ...)	4 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500,00 €	Département(s)	800,00 €
Publicité, publication	800,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 500,00 €
Déplacements, missions	2 200,00 €	Dont cotisations	2 500,00 €
Frais postaux et de télécommunications	30,00 €	76 - Produits financiers	150,00 €
Services bancaires, autres	10,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	1 600,00 €		
TOTAL DES CHARGES	7 500,00 €	TOTAL DES PRODUITS	7 500,00 €
Résultat : 0,00 €			

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, le budget prévisionnel est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

X. Cotisation 2025-2026

Présenté par Patrice DUVIEL

L'augmentation votée en 2022 a bien été appliquée pour cette nouvelle saison, ce qui nous permettra de sécuriser nos actions et en développer de nouvelles si besoin.

Etant donné les subventions obtenues cette année encore, l'état de nos finances et l'orientation prévue pour cette saison, je propose de maintenir la cotisation à 5€ pour la saison 2025-2026.

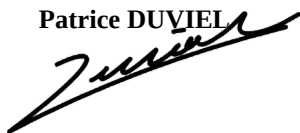
Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, cette proposition est soumise à l'assemblée et adoptée à l'unanimité

XI. Questions diverses

- Calendrier des compétitions de la Ligue en annexe
- Il n'y a aucun candidat pour organiser la fête du tir cette saison, des pistes sont envisagées pour une reprise de cet événement sous une autre forme l'année prochain mais les conditions restent à affiner.
- Un stage Pistolet/Carabine 10m est proposé le 17/11/2024 à Guéret, le délai étant très court, la date reste à confirmer.
- Un stage école de tir est proposé le 19/01/2025 à Guéret, la date reste à confirmer avec les intervenants.
- Un stage TAR est proposé le 29/03/2025 à Bourgneuf, la date reste à confirmer avec les intervenants.
- Mémo aides FFTir : <https://www.fftir.org/aides-licencies-entites/>
- Seul le club de Guéret et le Comité Départemental de la Creuse ont fait une demande ANS en 2023 en Limousin pour 2800€ et 1800€ respectivement obtenus.
- Assemblée Générale de la Ligue le 10/11/2024, le calendrier des actions de formation et d'entraînement reste inconnu pour le moment.
- Jean-Louis Gayaudon a proposé l'an dernier de mettre en place une fiche d'information des clubs informatisée, pour simplifier les démarches entre les clubs et le comité départemental, ce point reste à revoir.
- Le stand de Bourgneuf organise des séances TSV tous les dimanches après-midi des semaines impaires et des formations découvertes Silhouette Métallique les samedi après-midi une fois par mois, se rapprocher de René Vervey pour les personnes intéressées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15.

Patrice DUVIEL



Président

Denis BOURRIQUET



Secrétaire

Ligue de Tir du Limousin

Calendrier Prévisionnel Saison 2024/2025

Mise à jour du **14/09/2024**

	DEPTX CORREZE	DEPTX CREUSE	DEPTX HAUTE VIENNE	DEPTX Dates Limites	Dates envoi des résultats	Régionaux Date fixées par la Ligue	Fiches engagements Dates limites de réception	Championnat de France
Carabine Pistolet 10m PARA-TIR	27/10 S.T.B.	02 et 03/11/24 STSG	02&03/11/24 SSLT	10/11/2024	11/11/ 2024	07&08/12 2024 STB	13/01/2025	Du 10 au 15 février 2025 CNTS
Arbalète Field 18m		02 et 03/11/24 STSG	26&27/10/24 SSLT	10/11/2024	11/11/ 2024	30/11&01/ 12-2024 SSLT	13/01/2025	Du 10 au 15 février 2025 CNTS
CDF Clubs 18 m		02 et 03/11/24 STSG	26&27/10/24 SSLT	10/11/2024	11/11/ 2024	30/11&01/ 12-2024 SSLT	13/01/2025	Du 10 au 15 février 2025 CNTS
Cible Mobile 10m Arb Match			07/11/24 SSLT	10/11/2024	11/11/ 2024	07/12/2024 SSLT	13/01/2025	Du 10 au 15 février 2025 CNTS
Championnat France Clubs 10m Seniors + EDT	30/11 S.T.B.	04 et 05/01/2025 STSG	04&05/01/25 Cible Limousine	05/01/2025	06/01/ 2025	01&02/02 2025 STB	24/02/2025	Les 22 et 23 mars 2025 BLOIS
Ecole de Tir 10m	15/02 C.T.T.	08/03/2025 STSG	08 /03/25 Cible Limousine	09/03/2025	10/03/ 2025	05/04/2025 STSG	07/04/2025	Du 08 au 11 mai 2025 DÔLE
BENCH REST RIMFIRE	16/02 S.T.B.	08 et 09/03 2025 CAT	01&02/03/25 SSLT	09/03/2025	10/03/ 2025	06/04/2025 SSLT	07/04/2025	Les 09 et 10 mai 2025 VOLMERANGE LES MINES
Armes anciennes	22/02 C.A.T.M.	15 /03 2025 STPB Matin	14&15/03/25 Astira	16/03/2025	17/03/ 2025	12&13/04/ 2025 SSLT	21/04/2025	Du 22 au 24 mai 2025 CNTS
Arbalète Field IR 900			30/03/25 SSLT	30/03/2025	31/03/ 2025	27/04/2025 SSLT	28/04/2025	Du 31 au 01 juin 2025 VOUËL- TERGNIER
Arbalète Match 30m			30/03/25 SSLT	30/03/2025	31/03/ 2025	27/04/2025 SSLT	05/05/2025	THAON LES VOSGES 05 au 08 juin
ISR	À définir					04/05/2025	12/05/2025	19 AU 21 JUIN 2025 CNTS
Tir Armes Réglementaires	29-30-31/03 A.T.U.	05/04/2025 STPB	22&23/03/25 SSLT	20/04/2025	21/04/ 2025	17&18/05/ 2025 CTV	19/05/2025	Du 20 au 22 juin 2025 CNTS
Pistolet 25+VO Carabine 50m Pistolet libre PARA-TIR	06/04 S.T.B.	26 et 27/04 2025 STSG	26&27/04/25 SSLT	27/04/2025	28/04/ 2025	24&25/05/ 2025 STSG	02/06/2025	Du 02 au 09 juillet 2025 CNTS
Championnat France des Clubs 25M /50M	06/04 S.T.B.	26 et 27/04 2025 STSG	26&27/04/25 SSLT	27/04/2025	28/04/ 2025	24&25/05/ 2025 STSG	02/06/2025	Le 06 juillet 2025 CNTS
Silhouettes Métallique		15 /03 2025 STPB Après-Midi	11au13/04/25 La Valouze	04/05/2025		31mai et 01 juin 2025 CTV	09/06/2025	Du 06 au 12 juillet 2025 VITROLLE
LA LIMOUSINE						28/06/ 2025 STSG		

Aides et conditions d'attribution

Saison 2024/2025

Table des matières

Aides et Prises en charge	2
Valeurs de référence	2
Tenue des Assemblées Générales et Comités Directeurs du Comité Départemental	2
Arbitrage et gestions compétitions départementales.....	2
Formations des arbitres et cadres organisée par le Comité Départemental	2
Participation aux frais de formations CAC et Brevets Fédéraux	2
Participation aux frais de déplacement pour les participants aux Championnats de France Ecole de Tir	2
Stage de perfectionnement athlètes.....	3
Participation à l'organisation de la fête du tir	3
Participation à la promotion du tir vers les jeunes et féminines	3
Coût des prestations	3
Stage de perfectionnement athlètes.....	3
Compétitions Départementales	3
Prêt de matériel	3
Gestion des compétitions	3
Arbitrage	3
Promotion du tir	3

Stage de perfectionnement athlètes

Prises en charge :

- Prise en charge repas des stagiaires et intervenants
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, ...)
- Remboursement déplacement des intervenants sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures
- Prise en charge du coût de l'intervention sur facture

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les intervenants

Participation à l'organisation de la fête du tir

Prises en charge :

- Prise en charge repas des bénévoles
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, munitions pour tirs de découverte, location de tonnelle, ...)

Conditions :

- Fourniture des factures justifiantes les dépenses
- La participation est limitée à 100€ pour la saison et pour l'organisateur de la fête du tir

Participation à la promotion du tir vers les jeunes et féminines

Prises en charge :

- Financement de supports de communication à destination des jeunes et féminines (flyers, goodies, affiches, ...)

Conditions :

- Avant toute commande, le projet doit être validé par le président du comité départemental ou l'un de ses vice-présidents afin de s'assurer du respect de l'éthique du sport et plus spécifiquement du tir sportif.
- Fourniture des factures justifiantes les dépenses
- Présence du logo du Comité Départemental pour les supports visuels le permettant (Affiche, Flyer, ...)
- La participation est limitée à 100€ par club et par saison

Coût des prestations

Stage de perfectionnement athlètes

Jeunes (moins de 21 ans) : Gratuit

Adultes (21 ans et plus) : Gratuit

Compétitions Départementales

10/18m, armes anciennes, silhouettes métalliques, TAR : 7€ par épreuve

ISSF 25/50m : 10€ par épreuve

CDFC Ecole de Tir : 20€ par équipe

CDFC Adultes : 35€ par équipe

Prêt de matériel

Gestion des compétitions

Machine à compter (à Aubusson)

Arbitrage

RAS

Promotion du tir

2 Carabines laser avec supports (à Guéret)

Ecoles de Tir

4 Carabines en prêt (à Guéret)

Informatique

1 Ordinateur portable (J-L Gayaudon)

1 imprimante (J-L Gayaudon)

Aides et Prises en charge

Valeurs de référence

Indemnité kilométrique : 0,43€/km

Tenue des Assemblées Générales et Comités Directeurs du Comité Départemental

Prises en charge :

- Prise en charge repas des présidents, membres du comité directeur et invités
- Remboursement déplacement des présidents et membres du comité directeur sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé

Arbitrage et gestions compétitions départementales

Prises en charge :

- Remboursement déplacement des arbitres et personnes nécessaires à la gestion sportive sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures
- Indemnité forfaitaire pour les arbitres de 25€ par compétition
- Prise en charge des médailles ou trophées pour les jeunes de poussins à junior.
- Prise en charge des inscriptions pour les championnats départementaux et régionaux Ecole de Tir individuels et par équipe (épreuves qualificatives des Championnats de France Des Clubs)

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les déplacements
- Limitée à une équipe pistolet et une équipe carabine par club pour les épreuves CFDC
- Factures

Formations des arbitres et cadres organisée par le Comité Départemental

Prises en charge :

- Prise en charge repas des stagiaires et intervenants
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, ...)
- Remboursement déplacement des intervenants sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les intervenants

Participation aux frais de formations PSC1, PNF, CAC et Brevets Fédéraux

Prises en charge :

- Frais d'inscription aux formations PSC1, PNF, CAC et Brevets Fédéraux

Conditions :

- La demande doit passer par le club d'appartenance du stagiaire
- La facture doit être adressée au club et celui-ci s'engage à prendre le reste à charge s'il existe
- La participation est limitée à 100€ par club et par saison

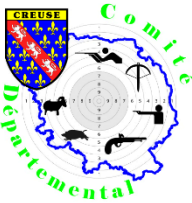
Participation aux frais de déplacement pour les participants aux Championnats de France Ecole de Tir

Prises en charge :

- Frais de déplacement et d'hébergement sur justificatifs

Conditions :

- La demande doit passer par le club d'appartenance de l'athlète
- Les justificatifs doivent être en rapport avec le déplacement ou l'hébergement
- La participation est limitée à 100€ par athlète et par saison

	FEDERATION FRANCAISE de TIR COMITE DEPARTEMENTAL des SOCIETES CREUSOISES de TIR	
--	--	---

ORDRE DE MISSION

- | | |
|---|----------------------------------|
| ☐ Comité Directeur | ☐ Arbitre |
| ☐ Bureau | ☐ Tireur |
| ☐ Encadrement | ☐ Stage |

Objet et Nature du Déplacement :

Ref :

CLUB:

NOM :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

DATE MANIFESTATION :
SAISON 2024/2025

	Tarif Maximum avec justificatif	Nombre	Montant	Prix Forfaitaire* sans justificatif	Montant Facture jointe	Remboursement
Km parcourus	_____			0,43 €	_____	
Forfait Arbitrage	_____			25,00 €		
Nuits d'Hôtel avec justificatif	50 €			_____		
Nuits d'Hôtel sans justificatif	_____			24 €	_____	
Repas avec justificatif	22 €			_____		
Repas sans justificatif	_____			12 €	_____	
Divers avec justificatif	_____			_____		
TOTAL						

**REPAS ET NUITS : Montant maximum remboursé sur présentation de justificatifs, sinon tarif forfaitaire en fonction des plafonds F.F.T. et U.R.S.S.A.F.*

Merci de joindre un IBAN à votre Ordre de Mission

Signature de l'intéressé :

Signature du donneur d'ordre de mission :

Date d'envoi : ___/___/___

Date de règlement : ___/___/___